

Séance du : 12 octobre 2023

n° 53/2023

**L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à 18 heures.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 4 octobre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Associatif et Culturel de Labastide d'Anjou, sous la présidence de M. HEBRARD Gilbert.

Mr Jean-Marie PETIT est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Sophie ADROIT, Judith ARDON, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY

Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSÉS, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Jean LAGOUTTE, Jean-Marie PETIT, Pierre MONOD, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Serge SERRANO, John STEIMER, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA

**Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :**

Reine EXPERT, Marie-France LOISEL

Pascal ASSEMAT, Gérard LAVIGNE, Pierre VIDAL

En exercice : 63

Présents : 35

**Avaient donné pouvoir :**

Marie-Hélène VAUTHIER à Jean-Marie PETIT

Nombre de voix : 36

**Excusés :**

Valérie GRAFEUILLE ROUDET, Christiane PALOSSE, Florence RANC

Bertrand GELI, Alain SCHMIDT

**Objet : Choix du prestataire dans le cadre du marché public pour le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique - Révision SCOT -**

Vu la délibération 39/2022 du 9 décembre 2022 relative à la prescription de la révision n°2 du SCOT du PETR du Pays Lauragais,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'afin de maîtriser le développement et l'aménagement de son territoire, en cohérence avec les dernières évolutions législatives, le conseil syndical a décidé de réviser son schéma de cohérence territoriale (SCOT), par délibération en date du 08 décembre 2022.

Les études nécessaires à ce projet seront réalisées pour la partie urbanisme par les services de Haute-Garonne Ingénierie / ATD31.

Toutefois, les études nécessaires à l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique DAACL nécessitent des compétences spécifiques dont ne disposent pas HGI / ATD31 ce qui impose la conclusion d'un marché public de services, afin de confier ce dossier à un prestataire privé.

A cet effet, une consultation a été lancée par la parution d'un avis d'appel public à concurrence sur la plateforme <https://marchespublics.aude.fr/> le 06 juillet 2023, avec une date limite de remise des offres fixées au 21 août 2023.

**Un bureau d'études** a répondu dans les délais fixés. Après analyse de l'offre, la proposition de la société AID Observatoire (SARL Commercite), pour un montant de 34 300€ HT a été considérée comme recevable et correspondant parfaitement au cahier des charges.

Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

1. **D'autoriser** Monsieur le Président, ou à son représentant, à conclure le marché public de services pour la réalisation du DAACL de la 2<sup>ème</sup> révision du SCOT avec la société AID Observatoire – SARL Commercite ;
2. **De donner** compétence à Monsieur le Président, ou son représentant, pour les actes d'exécution de ce marché ;
3. **Que ce marché sera réalisé pour le montant** de 34 300€ HT, figurant à l'acte d'engagement ;
4. **Que la durée prévisionnelle de ce marché** sera de 10 mois pour la tranche ferme, hors délais de validation pris par le PETR.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Labastide d'Anjou, le 12 octobre 2023

**Le Président**



**Gilbert HEBRARD**

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.5654

Courriel : [contact@payslauragais.com](mailto:contact@payslauragais.com)

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2023

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-031-200050938-20231012-53\_2023-DE